# ● BTS Métropole 11 mai 2015 ● Services informatiques aux organisations

## Épreuve obligatoire

Exercice 1 7 points

Une société de services et d'ingénierie informatiques planifie la mis en place d'un nouveau système d'information interne dans une entreprise. Les tâches nécessaires à la réalisation de ce projet sont répertoriées dans le tableau suivant.

Tâche à réaliser	Repère	Durée en jours	Tâche(s) pré- cédente(s)	Nombre d'in- tervenants nécessaires
Établissement du cahier des charges	A	2		2
Rédaction du cahier technique	В	2	A	2
Définition des droits d'accès aux données	С	1	В	1
Choix, achat du maté- riel	D	4	В	3
Installation du matériel	Е	1	D	2
Formation des responsables techniques	F	2	C, D	1
Installation et paramé- trage du système	G	2	C, E	2
Réduction de la notice d'utilisation et informa- tion des salariés	Н	1	F, G	2

On souhaite ordonner la réalisation de ces tâches de façon à ce que le nouveau système soit fonctionnel le plus tôt possible.

Pour cela, on considère le graphe orienté correspondant eux conditions d'antériorité données par le tableau précédent.

- 1. Déterminer le niveau de chacun des sommets de ce graphe.
- 2. Donner le tableau des successeurs de chaque sommet.
- **3.** Construire le graphe d'ordonnancement du projet (selon la méthode P. E. R. T. ou M. P. M.).
  - Déterminer pour chaque tâche les dates au plus tôt et au plus tard.
  - En déduire le chemin critique et la durée minimale de réalisation du projet.
- **4.** Pour des questions de gestion du personnel, la société de services et d'ingénierie informatiques ne souhaite pas mobiliser plus de trois intervenants par jour. Peut-on planifier les tâches avec cette contrainte sans modifier la durée totale du projet?

Exercice 2 5 points

Une association sportive souhaite recruter une personne pour animer son site internet et dynamiser son image. Le candidat recruté devra remplir l'une au moins des quatre conditions suivantes :

— avoir des connaissances en informatique et être sous contrat avec la mairie;

- ne pas avoir de connaissances particulières en informatique, mais être membre de l'association et être sous contrat avec la mairie;
- ne pas être membre de l'association mais être sous contrat avec la mairie;
- ne pas être sous contrat avec la mairie, mais être membre de l'association.

On définit les trois variables booléennes *a*, *b*, et *c* de la maniere suivante :

- a = 1 si la personne est membre de l'association et a = 0 sinon;
- b = 1 si la personne a des connaissances en informatique, et b = 0 sinon;
- c = 1 si la personne est en contrat avec la mairie, et c = 0 sinon.
- **1.** Écrire une expression booléenne *E* traduisant globalement les conditions de recrutement.
- **2.** À l'aide d'un calcul booléen ou d'un tableau de Karnough, simplifier lexpression *E* sous la forme d'une somme de deux termes, puis interpréter cela à l'aide d'une phrase.
- 3. Un candidat ayant des connaissances en informatique se présente, mais il est écarté car il ne correspond pas eux critères de recrutement. Que peut-on en déduire sur le profil de ce candidat?

Exercice 3 8 points

On donne la matrice  $A = \begin{pmatrix} 4 & 1 \\ 3 & 2 \end{pmatrix}$ .

Le but de cet exercice est de décrire un procédé de codage d'un *mot* de deux lettres (partie A) à l'aide de la matrice *A* puis de détailler une méthode de décodage de ce *mot* (partie C) en s'appuyant sur des résultats mathématiques établis dans la partie B.

Un *mot* de deux lettres est assimilé à une matrice colonne  $X = \begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$ , où x est le nombre correspondant à la première lettre du *mot*, et y le nombre correspondant à la deuxième lettre du *mot*, selon le tableau de correspondance ci-après :

Α	В	С	D	Е	F	G	Н	I	J	K	L	M
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
N	О	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25

Ainsi par exemple, le  $mot \ll SI$  » est assimilé à la matrice  $X = \begin{pmatrix} 18 \\ 8 \end{pmatrix}$ 

#### Partie A

Pour coder le *mot* assimilé à la matrice  $X = \begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$  on calcule la matrice  $U = \begin{pmatrix} u \\ v \end{pmatrix}$  telle

que AX = U, puis la matrice  $C = \begin{pmatrix} c \\ d \end{pmatrix}$ , où les nombres c et d sont les restes respectifs de la division euclidienne par 26 des nombres u et v.

Le *mot* codé en alors le *mot* de deux lettres assimilé à la matrice  $C = \begin{pmatrix} c \\ d \end{pmatrix}$ , selon le tableau de correspondance précédent, c'est-à-dire que c et d sont les deux lettres du *mot* codé.

Déterminer le mot codé correspondant au mot « SI ».

## Partie B: deux résultats mathématiques

On considère les matrices  $B = \begin{pmatrix} 2 & -1 \\ -3 & 4 \end{pmatrix}$  et  $I = \begin{pmatrix} 1 & 0 \\ 0 & 1 \end{pmatrix}$ .

- 1. Justifier la congruence :  $5 \times 21 \equiv 1 \mod 26$ .
- **2. a.** Calculer le produit matriciel  $B \times A$ , puis exprimer ce produit en fonction de la matrice I.
  - **b.** Soit  $U = \begin{pmatrix} u \\ v \end{pmatrix}$  et  $X = \begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$  deux matrices quelconques à deux lignes et une colonne.

Justifier que si AX = U, alors 5X = BU.

## Partie C: décodage d'un mot

On souhaite décoder le *mot* « BE » associé à la matrice  $C = \begin{pmatrix} 1 \\ 4 \end{pmatrix}$ .

Si  $X = \begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$  est la matrice associée au *mot* de départ ; la matrice  $U = \begin{pmatrix} u \\ v \end{pmatrix}$  définie par

l'égalité AX = U a ses coefficients qui vérifient :  $\begin{cases} u \equiv 1 \mod 26 \\ v \equiv 4 \mod 26 \end{cases}$ d'après la **partie A**.

- **1.** En utilisant la question **B. 2.** démontrer que  $\begin{cases} 5x = 2u v \\ 5y = -3u + 4v \end{cases}$  En déduire que  $\begin{cases} 5x = -2 \text{ modulo } 26 \\ 5y = 13 \text{ modulo } 26 \end{cases}$
- **2.** En utilisant la question **B. 1** démontrer que  $\begin{cases} x \equiv 10 \text{ modulo } 26 \\ y \equiv 13 \text{ modulo } 26 \end{cases}$ . puis décoder le  $mot \ll \text{BE} \gg$ .